

# Lettre d'infos

L'EURE,  
RIVIÈRE  
VIVANTE

NUMÉRO 0 • NOVEMBRE 2014

## Redonner vie à la rivière Eure



Berges en amont de la CASE

L

a rivière L'Eure, qui donne son nom à notre département, est un atout essentiel pour notre territoire. Tout au long de ses 230 kilomètres de cours d'eau, elle a subi d'importantes modifications au fil des siècles qui ont perturbé son fonctionnement naturel et altéré ses écosystèmes et sa biodiversité. Des interventions humaines successives ont, ainsi, freiné sa vie naturelle: l'élargissement de son lit, l'artificialisation de ses berges, l'implantation de barrages et seuils... L'Eure, telle qu'elle nous apparaît à ce jour, n'est que le produit de modifications successives effectuées par l'homme au cours du temps.

De tous temps, l'homme a installé des barrages sur les rivières pour modifier leur écoulement et utiliser la force motrice de l'eau (moulins, hydroélectricité). Puis, le progrès a rendu obsolète une grande partie des usages de ces barrages qui, faute d'usage et d'entretien, ont aggravé les désordres sur l'Eure: envasement, perte de dynamique, banalisation des milieux... L'artificialisation de la rivière Eure a créé un cours d'eau compartimenté bloquant la circulation des poissons migrateurs, le transit des sédiments et créant une succession de plans d'eau. L'ensemble de ces éléments altèrent la qualité écologique de la rivière qui doit être regagnée à la fois pour le bien des milieux aquatiques et pour les services rendus par ces milieux à la population.

Enfin, la rivière est un lieu de vie (pour les habitants et les différentes espèces) et de loisirs (kayak, pêche, randonnées nautiques, promenades...), il convient de prendre en compte tous les usages. L'Eure constitue donc un patrimoine important à entretenir et à valoriser.

## Une opération globale



R

établir la continuité écologique demande à réouvrir sur l'axe Eure, l'ensemble de son cours mais de procéder de même sur les autres affluents de la Seine (Risle, Andelle ou Epte).

Rappelons, en effet, que les cours d'eau se gèrent en France selon une logique de bassin hydrographique, c'est-à-dire à l'échelon d'un fleuve (de la source à la mer et de ses affluents). Sur ce bassin, plusieurs axes, dont l'Eure sont classés comme prioritaires pour la restauration de la continuité avec des échéances réglementaires de mise en conformité à court terme (2017). En amont du secteur d'étude, des opérations ambitieuses ont déjà eu lieu à Louviers en 2011, à Fontenay-sur-Eure en 2013. Il en sera de même à Ménéville et sur le secteur de Chartres, dès le 1<sup>er</sup> semestre 2015.



## Les acteurs de ce dossier

• **La DDTM 27 (Direction départementale du territoire et de la mer)** car le projet concerne la partie Seine-Aval appartenant au Domaine Public Fluvial de l'Etat, dont la DDTM est le représentant local.

• **La CASE (Communauté d'agglomération Seine-Eure)**, car les communes traversées par ce tronçon de l'Eure se situent dans la communauté d'agglomération.

• **L'Agence de l'eau Seine Normandie** en charge du financement de la politique de l'eau et de la mise en œuvre la DCE (directive européenne sur l'eau). Assurer la continuité écologique étant un des volets de la DCE.

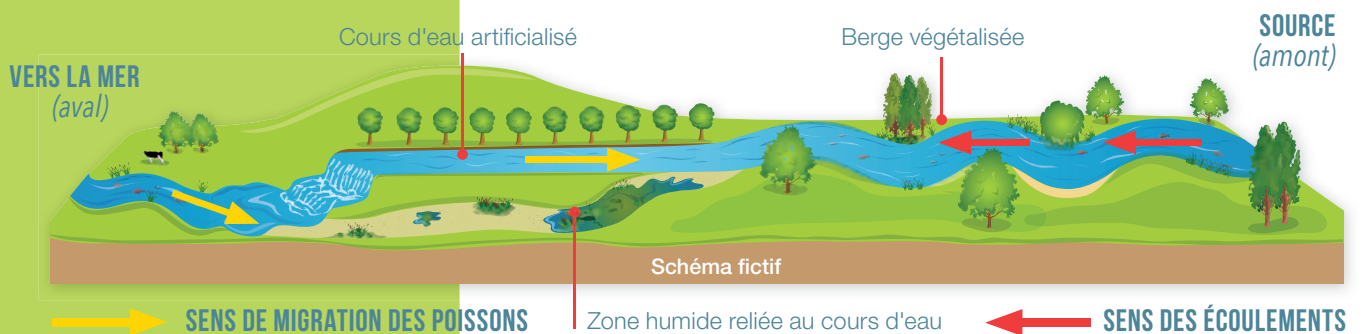
## Un protocole bien établi

Tout projet de restauration écologique d'un cours d'eau répond à une méthode visant à réaliser un état des lieux complet du secteur, à examiner les objectifs à atteindre, et à traduire cela dans le programme de travaux le plus ambitieux écologiquement et compatible avec les activités humaines. Néanmoins, le cadre réglementaire (DCE, Plan Anguille, lois L214-17 et 214-18) impose de mener à bien rapidement les travaux nécessaires.

Le protocole mis en place sur le dossier Seine-Aval passe donc par différentes étapes :

- un volet d'études avec un état des lieux technique (étude EGIS'eau) et une étude sociétale (étude OGMIOS),
- la préparation et l'étude de scénarios tenant compte de l'ensemble des résultats de la phase "études"
- l'analyse comparative multicritère des scénarios et choix du scénario optimal pour la continuité écologique et l'hydromorphologie
- la programmation et la réalisation des travaux
- le suivi de l'efficacité.

## LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, C'EST QUOI ?



Travailler la continuité écologique d'une rivière, c'est favoriser son fonctionnement naturel et dynamique ; c'est-à-dire son libre écoulement, la libre circulation des poissons et des sédiments et la création d'une diversité de milieux (zones profondes, zones courantes, berges végétalisées, zones humides reliées au cours d'eau). Plusieurs paramètres sont essentiels pour qu'un cours d'eau puisse fonctionner naturellement : la forme de la rivière, son lit, son débit, les berges et les espèces végétales,

les endroits où les espèces peuvent se cacher, frayer. Cela supprime les coûts d'interventions humaines (curage, fauconnement, plantation, enlèvement d'embâcles...).

Assurer le bon fonctionnement de la rivière Eure c'est lui permettre de remplir un grand nombre de fonctions essentielles à l'Homme : capacité épuratoire des rivières, lutte contre les inondations, maintien d'espèces protégées, développement d'activités de loisirs (pêche sportive, kayak...).

**PROCHAINEMENT** un site internet pour comprendre la rivière et suivre l'évolution du projet  
[www.eurerivierevivante.com](http://www.eurerivierevivante.com)

Diagnostic  
écologique  
EGIS

JANV. →  
DÉC.

Etude  
sociétale  
OGMIOS

OCT. →  
FÉV. 2015

Définition et étude  
de scénarios /  
modélisation  
hydraulique EGIS

DÉBUT  
2015

Analyse  
comparative  
multicritère des  
scénarios et choix  
d'un scénario EGIS

PRINTEMPS  
2015

Approfondisse-  
ment du scénario  
retenu et analyse  
des mesures  
compensatoires

FIN  
2015

Etudes de  
maîtrise  
d'œuvre

Dossiers  
réglemen-  
taires

Réalisation  
des travaux